



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12817>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **26-12817**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : MAIRIE DE SAINT BONNET DE MURE

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de gestion des accueils périscolaires et de loisirs et services annexes

Description : La présente consultation concerne des missions de gestion des accueils périscolaires et de l'accueil de loisirs et services annexes de la Commune de Saint Bonnet de Mure à savoir : - L'organisation des activités périscolaires dans chacune des écoles élémentaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi /matin : 7h30 – 8h20 / midi : 11h30 – 13h20 /soir : 16h30 – 18h30. La prestation est réalisée dans chacune des école (deux sites). Pour info moyenne 2024/2025, pour les deux écoles, 62 enfants le matin, 308 le midi, 151 : 16h30/17h, 124 : 17h/17h30, 64 : 17h30 /18h. - L'organisation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, 3-11 ans, le mercredi et les vacances scolaires (niveau maternelle et élémentaire) 7h30 à 18h30. Pour info moyenne 2024 /2025, 36 enfants - 6 ans / 46 enfants+ 6 ans le mercredi / Automne : 82 enfants/jour d'accueil, Fin d'année 39 enfants/jour d'accueil, Hiver 77 enfants/ jour d'accueil, Printemps 63 enfants /jour d'accueil/ été 96 enfants/jour d'accueil. Voir détail chiffres dans annexe du RÈGLEMENT DE CONSULTATION. - La prise en charge de missions d'accueil en cas de mise en œuvre d'un service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants pour les écoles élémentaires uniquement. Le contrat ne s'inscrit pas dans un programme financé par l'union européenne. Le prestataire à retenir mettra en place son projet pédagogique dans le cadre de l'exécution des services. Il fournit l'ensemble des équipes nécessaires à la réalisation de la prestation confiée dans le respect des taux d'encadrement (accueil extrascolaire 1/8 pour 3 /6 ans, 1/12 pour +6ans, périsco 1/14 -6 ans et 1/18 +6 ans, perisco mercredi 1/10 – 6 ans et 1/14+ 6 ans). Les prestations sont réglées par application de prix unitaires.

Identifiant de la procédure : 0fbccd5a-77c9-4e44-99e8-e6deff9578e9

Identifiant interne : 2026-009

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Procédure adaptée en application des dispositions des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants du code de la commande publique et de l'avis ministériel relatif aux marchés publics et de l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques Une négociation pourra être organisée avec au moins trois des entreprises les mieux classées. La commune se réserve toutefois la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sans négociations.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85311300 Services sociaux pour les enfants et les adolescents

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Bonnet-de-Mure

Code postal : 69720

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de gestion des accueils périscolaires et de loisirs et services annexes

Description : La présente consultation concerne des missions de gestion des accueils périscolaires et de l'accueil de loisirs et services annexes de la Commune de Saint Bonnet de Mure à savoir : - L'organisation des activités périscolaires dans chacune des écoles élémentaires (lundi, mardi, jeudi, vendredi /matin : 7h30 – 8h20 / midi : 11h30 – 13h20 /soir : 16h30 – 18h30. La prestation est réalisée dans chacune des école (deux sites). Pour info moyenne 2024/2025, pour les deux écoles, 62 enfants le matin, 308 le midi, 151 : 16h30/17h, 124 : 17h/17h30, 64 : 17h30 /18h. - L'organisation d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement, 3-11 ans, le mercredi et les vacances scolaires (niveau maternelle et élémentaire) 7h30 à 18h30. Pour info moyenne 2024 /2025, 36 enfants - 6 ans / 46 enfants + 6 ans le mercredi / Automne : 82 enfants/jour d'accueil, Fin d'année 39 enfants/jour d'accueil, Hiver 77 enfants/ jour d'accueil, Printemps 63 enfants /jour d'accueil/ été 96 enfants/jour d'accueil. Voir détail chiffres dans annexe du RÈGLEMENT DE CONSULTATION. - La prise en charge de missions d'accueil en cas de mise en œuvre d'un service minimum d'accueil en cas de grève des enseignants pour les écoles élémentaires

uniquement. Le contrat ne s'inscrit pas dans un programme financé par l'union européenne. Le prestataire à retenir mettra en place son projet pédagogique dans le cadre de l'exécution des services. Il fournit l'ensemble des équipes nécessaires à la réalisation de la prestation confiée dans le respect des taux d'encadrement (accueil extrascolaire 1/8 pour 3 /6 ans, 1/12 pour +6ans, périsco 1/14 -6 ans et 1/18 +6 ans, périsco mercredi 1/10 – 6 ans et 1/14+ 6 ans). Les prestations sont réglées par application de prix unitaires.

Identifiant interne : 2026-009

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85311300 Services sociaux pour les enfants et les adolescents

Nomenclature supplémentaire (cpv): 92000000 Services récréatifs, culturels et sportifs

Options :

Description des options : L'accord-cadre est passé pour une durée d'une année reconductible trois fois un an, soit une durée de 48 mois. La reconduction est tacite

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Bonnet-de-Mure

Code postal : 69720

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/08/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur technique : 60% Prix : 40%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 19/03/2026 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 10

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Lyon

Informations relatives aux délais de recours : La procédure peut faire l'objet de plusieurs recours : 1- un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du contrat (L. 551-1 du code de justice administrative) 2- un référé contractuel (L. 551-13 du CJA une fois le contrat signé et sous conditions voir CJA). 3- Le contrat lui-même peut faire l'objet d'un recours en contestation de validité dans les deux mois suivants sa publication (CE, 4 avril 2014, Tarn et Garonne, n° 358994) 4- Il est également possible de solliciter la résiliation du contrat et d'attaquer le refus (CE, sect., 30 juin 2017, n° 39844)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : MAIRIE DE SAINT BONNET DE MURE

Numéro d'enregistrement : 216 902 874 00017

Adresse postale : 34 AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Ville : SAINT BONNET DE MURE

Code postal : 69720

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Point de contact : SERVICES TECHNIQUES

Adresse électronique : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Téléphone : 0472486551

Adresse internet : <https://www.saintbonnetdemure.com>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Lyon

Numéro d'enregistrement : FR91 176 900 058

Adresse postale : 184 rue Duguesclin

Ville : LYON CEDEX 03

Code postal : 69433

Subdivision pays (NUTS) : Rhône (FRK26)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lyon@juradm.fr

Téléphone : 0478141010

Adresse internet : <http://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 668d0358-1aee-4d64-84a0-afb0524cf6bc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/02/2026 à 15:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2026